



MICROFICHE N°

01809

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

CNDA 01809

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
CENTRE DE DOCUMENTATION AGRICOLE

03 FEV. 1978

DIVISION DES RESSOURCES EN EAU

- 34 -

CREATION DE POINTS D'EAU DANS L'UNITE
COOPERATIVE DE PRODUCTION MANSOURAH

(Le Krib)

- 35 -

G. DACHRIE

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
Direction des Ressources
en Eau et en Sol
Division des Ressources en Eau
Section du Sol

CREATION DE POINTS D'EAU DANS L'UNITÉ
COOPERATIVE DE PRODUCTION MANAOURAH
(Le Krib)

-1- 24 -1-

L'Unité de production Manaourah est située dans la délégation du Krib au contre-bas de Djebel Bou Kéhal ; elle intéresse un recouvrement quaternaire de faible puissance, reposant sur un substratum éocène de marne et calcaires en plaquettes.

Il s'agit d'une petite cuvette quaternaire de faible étendue, renfermant un aquifère de ressources assez limitées. La profondeur du plan d'eau n'excède pas les 8 m et la qualité chimique de l'eau est bonne (RS 1g/l).

L'U.C.P. possède actuellement deux puits, le premier utilisé pour l'alimentation de la ferme et le second, nouvellement créé, destiné pour l'irrigation.

CARACTERISTIQUES DES PUIITS EXISTANTS

N° du Puits	N.P. m	Prof. Totale (m)	Ø m	Margelle (m)	R.S. g/l
1	8,80	11,80	2	0,80	0,75
2	8,20	12,20	5,50	0,80	1

RECOMMANDATIONS

On propose l'implantation de deux autres puits (voir emplacement sur l'annexe de carte ci-jointe), la profondeur du plan d'eau sera autour de 6,00 m.

Pour atteindre de l'ouvrage, un bon rendement, une tranche d'eau de 5 m est conseillé avec un diamètre de 30 cm.

C. BOURG

VOUS ET APPROUVE
Le Directeur en Chef
Chef de la Division des Ressources en Eau

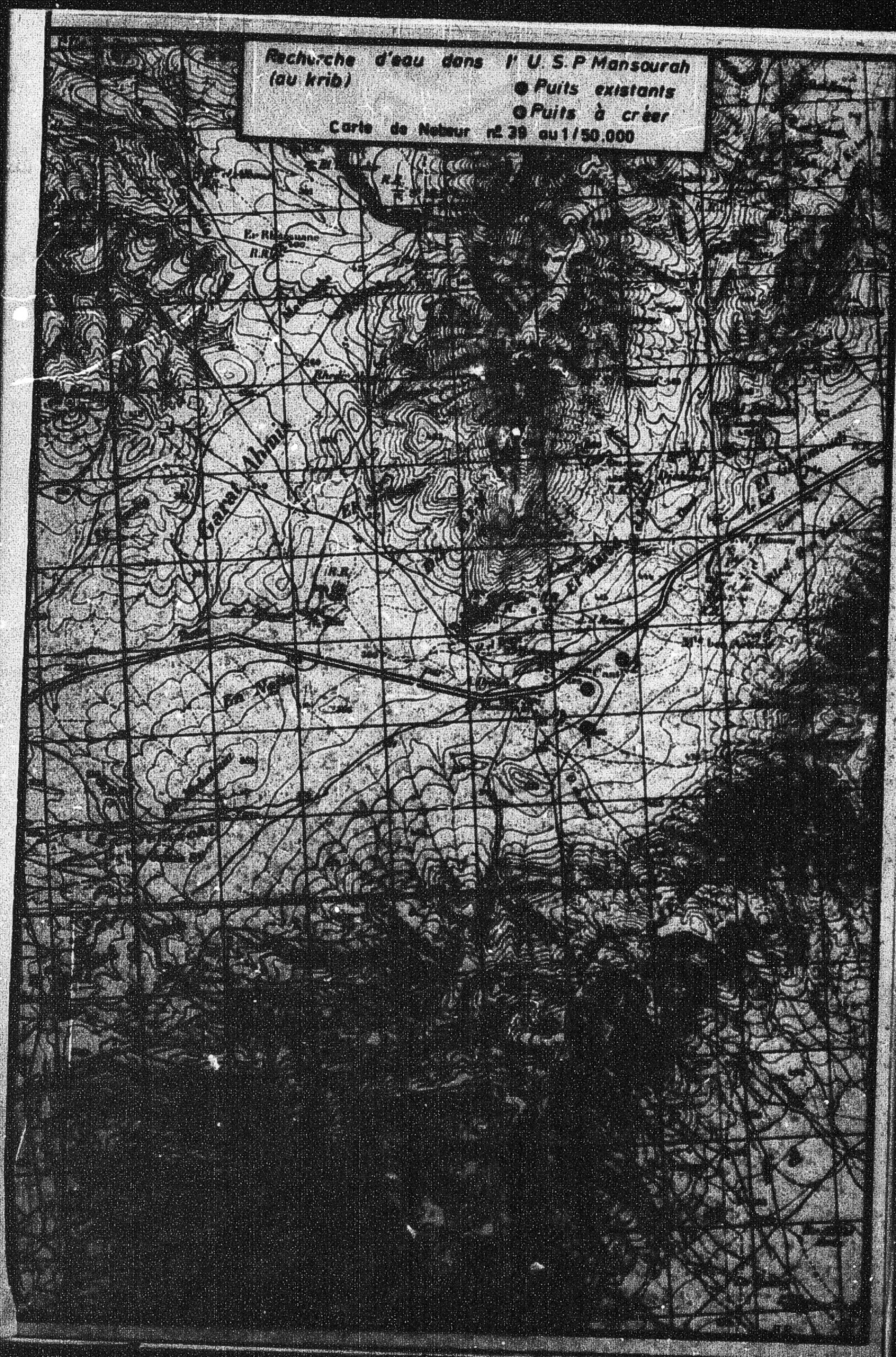
21 00000

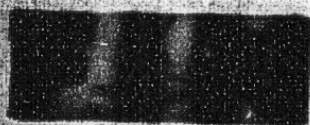
**Recherche d'eau dans l'U.S.P. Mansourah
(au krib)**

● Puits existants

○ Puits à créer

Carte de Nebur n° 39 au 1/50.000





3

